



ARRÊTÉ N° 2023_71 04520230321195

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 163 déclarations, établies du 13/03/2023 au 20/03/2023 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
31	49	91

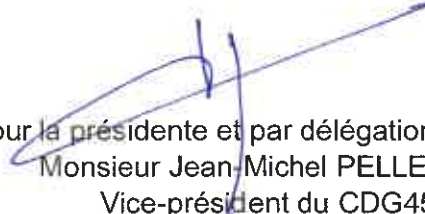
Article 2 :

La directrice du Centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des **arrêtés** »



Fait à ORLEANS le 21/03/2023


Pour la présidente et par délégation
Monsieur Jean-Michel PELLE,
Vice-président du CDG45

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V045230200957297001 COMMUNE DE PAUCOURT	Adjoint adm. principal de 1ère classe, Rédacteur	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/09/2023
Assistant(e) de gestion comptable, paye et RH administratif Mission comptabilité et financière : Assurer la comptabilité de la commune. A savoir : - Gérer les engagements des dépenses en lien avec le directeur des services - Assurer l'émission de mandats et de titres (encaissement mensuel des recettes du P503), - Régulariser les échéances d'emprunts et autres dépenses prélevées, - Suivre les conventions d'occupation du domaine public et l'encaissement des recettes, - Tenir des tableaux de bords thématiques - Assurer le suivi général avec mesures des écarts au regard du budget (écart quantité / prix) - Suivre la gestion et les états patrimoniaux (Bilan, inventaires, etc) - Adapter si nécessaire l'organisation de la comptabilité afin d'optimiser l'analyse financière Mission ressources humaines : Assurer les paies et les tâches associées. A savoir : - Eléments de paies (variables et fixes) et établissement des paies - Traitements des démarches associées (Organismes sociaux ou de prévoyance, DSN, etc...) - Tableau de suivi - Médecine du travail - Gestion et suivi des dossiers individuels (Elus et agents). Mise à jour, relances, évolution de carrière, etc.... Mission administrative : - Participer à l'établissement et au suivi de la facturation (Restauration scolaire, accueil périscolaire ou autres activités) - Suivi de l'administration liée à l'école (saisie des fiches enfants, inscriptions et désinscriptions, suivi des tarifs applicables en fonction du quotient familial, etc...), - Gérer les dossiers d'assurances : déclaration de sinistres, suivi et clôture des dossiers, encaissement des remboursements, etc. - Assurer la gestion des congés annuels et de la formation des agents ou des élus en lien avec la Directrice des Services. - Etre en capacité d'accomplir l'intégralité des formalités d'Etat-civil en qualité d'officier d'Etat-civil, - Etre en capacité de procéder aux formalités du cimetière, - Réaliser les formalités liées aux locations des salles, - Délivrer les formalités administratives (recensement citoyen, attestations d'accueil, autorisations de débits temporaires, etc.), Spécificités : - Le poste nécessite de la part de son titulaire une polyvalence sur les fonctions généralistes de l'accueil en mairie afin d'assurer la permanence du maintien du service public tant au titre des missions assurées pour le compte de l'Etat que des missions au titre de la collectivité. - Les congés sont susceptibles d'être soumis aux contraintes de service - Ce poste est soumis également à l'obligation de travail possible en week-end à l'occasion de circonstances particulières (sur planning défini à l'avance) avec offre O045230200957297 https://www.emplois-territorial.fr/details_offre/o045230200957297-assistante-gestion-comptable-paye-rh/2						
V045230300963153001 COMMUNE DE CHEVANNES	Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	12h00	à pourvoir par voie statutaire	15/03/2023	01/04/2023
Secrétaire de mairie (h/f) Administratif Tâches de secrétariat de Mairie : Budget, Conseil Municipal, Comptabilité, Elections, Etat-Civil, Salaires..... sans offre						
V045230300966428001 COMMUNE DE NEUVILLE AUX BOIS	Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/06/2023
Agent d'entretien des espaces verts (h/f) SERVICES ESPACES VERTS Sous la responsabilité directe d'un responsable des services techniques, piloté par un directeur technique des services. MISSION :						

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45



V045230300967253001 COMMUNE DE SAINT DENIS EN VAL	Assurer l'entretien des espaces verts de la collectivité et notamment : - Effectuer les opérations techniques d'entretien des espaces verts (tonte, élagage, débroussaillage, désherbage, traitement) ; - Effectuer les opérations d'élimination des déchets sur les sites ; - Effectuer la maintenance du premier niveau sur le matériel (changement des bougies, aiguisage des lames ;remplacement des courroies...) ; Participation aux activités de manutention lors de prestations événementielles et de déménagement. DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE PRINCIPALE : - Réaliser les travaux d'entretien des espaces verts selon le planning défini ; - Entretien courant des matériels ou équipements après utilisation ; - Gérer les déchets produits sur le site conformément aux filières adaptées ; - Entretien des abords et évacuation des déchets ; - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité ; - Relever les incidents et les dysfonctionnements et alerter les responsables ; - Veiller au bon rangement des locaux ; - Exécuter la maintenance de premier niveau sur les matériels ; - Veiller à l'entretien des matériels; CONDITIONS D'EXERCICE - Travail à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons; - Horaires réguliers et astreintes selon planning - Utilisation de matériel bruyant et tranchant - Agent amené à porter des charges lourdes et/ou encombrantes. - Equipements EPI. Habilitations professionnelles pour la conduite des matériels espaces verts ; Temps de travail : 35 heures par semaine PROFIL RECHERCHE : Fonctionnaire territorial de catégorie C, ou à défaut contractuel Niveau de formation souhaité : Bac pro "aménagement paysagers" avec offre O045230300966428 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300966428-agent-entretien-espace-verts-h-f/2				
	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023 03/04/2023
	Adjoint Administratif Communication 1°) COMMUNICATION : gestion et fonctionnement quotidien - Gestion de la mise en oeuvre des flashs municipaux et du bulletin annuel municipal (recensement des articles, éditorial Mme le Maire, mise en page et réalisation technique, relecture, plannings de réalisation et de distribution, gestion de la distribution) - Réalisation de la gazette des assistantes maternelles - Gestion du panneau d'information digitale, de panneau Pocket et de la page Facebook - Mise à jour du site internet de la commune en binôme de la personne en charge de cette mise à jour (congrés...) - Réalisation d'affiche à thème (forum....) - Préparation et suivi du budget de la communication - Tâches administratives liées à l'activité du service communication 2°) MANIFESTATIONS OFFICIELLES ET FESTIVITES COMMUNALES : organisation et mise en oeuvre des manifestations officielles et de loisirs - Organisation matérielle des manifestations officielles et patriotiques (carton d'invitation, vin d'honneur, matériel mis à disposition en lien avec les services techniques) - Organisation matérielle des manifestations festives : fête de la Saint Denis, jumelage, vœux du Maire, vœux aux personnels communaux.....etc.... (invitation, vin d'honneur, matériel, etc...) - Organisation matérielles diverses : vin d'honneur en fonction des besoins - Préparation et suivi du budget - Tâches administratives 3°) VIE CULTURELLE : en binôme avec le service de vie associative - Organisation et gestion administrative de la saison culturelle - Conception et réalisation des différents supports de communication, - Gestion de la communication liée aux événements culturels, - Recensement des besoins et organisation administrative et logistique des événements, - Organisation des événements le jour du spectacle - Préparation et suivi du budget culture, - Secrétariat de la commission culture - Gestion et tenue de la régie des spectacles avec offre O045230300967253 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300967253-adjoint-administratif/2				
V04523030097114001 CHANTEAU	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	14/03/2023 01/05/2023
	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) Technique Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45				

Agent technique polyvalent en charge de l'entretien et la valorisation des bâtiments communaux et espaces publics. avec offre 0045230300971114 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300971114-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural-h-f/2						
V045230300971956001 COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT MESMIN	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	13/03/2023	01/04/2023
V045230300972072001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	34h30	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	14/03/2023	14/03/2023
V045230300972201001 COMMUNE DE MESSAS	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un changement de temps de travail	30h00	à pourvoir par voie statutaire	14/03/2023	15/03/2023
V045230300972264001 COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/03/2023	27/06/2023
Un-e Technicien-ne pour sa cellule études espaces publics, bâtiments et proximité Direction du cadre de vie et du patrimoine * Assurez la maîtrise d'oeuvre ou la représentation du maître d'ouvrage dans les domaines fonctionnels bâtiment et voirie-réseaux, * Apportez une assistance technique sur certains dossiers, * Assurez le suivi réglementaire des aires de jeux en lien avec l'équipe d'entretien * Participez aux préparations budgétaires : proposition de travaux et recherche de coûts, * Préparez les consultations : réalisation de marchés, * Participez à la rédaction des cahiers des charges, * Préparez et organisez les travaux confiés aux prestataires externes, * Assurez la participation des tiers sur le domaine public, * Assurez la veille technique du patrimoine immobilier, * Assurez le suivi de l'énergie des interventions des tiers en place de tableaux de bord, détection des dérives ou anomalies, recherche des causes et des solutions). avec offre 0045230300972264 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300972264-e-technicien-ne-pour-sa-cellule-etudes-espaces-publics-batiments-proximite/2						

V045230300972381001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe Assistant administratif en Equipe Pluridisciplinaire - ORLEANS (8111) Pôle citoyenneté et cohésion sociale <i>Placé sous l'autorité du Responsable d'une équipe pluridisciplinaire de l'Agence départementale de la Solidarité, il est au sein de l'équipe le référent et le garant administratif du dossier social unique de l'utilisateur.</i> sans offre	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/03/2023	01/04/2023
V045230300972399001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle Travailleur social - Référent autonomie - ORLEANS (7696) H/F Pôle citoyenneté et cohésion sociale <i>Sous l'autorité hiérarchique du Responsable de l'équipe pluridisciplinaire, le travailleur social procède à une analyse globale et multi-référentielle de la situation des personnes, familles ou groupe et élabore un diagnostic social et un plan d'intervention contractualisé avec la participation des intéressés.</i> sans offre	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/03/2023	01/04/2023
V045230300972426001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Attaché, Attaché principal Chargé de mission en lien avec le Plan Pauvreté (7464) Pôle citoyenneté et cohésion sociale <i>Le poste s'inscrit au sein de la Direction de l'insertion et de l'Habitat. Le chargé de mission des politiques publiques d'insertion est une personne ressource pour impulser, mettre en oeuvre et adapter les projets, les actions et les dispositifs relatifs au Plan de lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi Vous êtes rattaché à la Responsable de service logement et inclusion sociale. Le poste s'inscrit au sein d'une équipe de quatorze collaborateurs.</i> avec offre O045230300972426 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300972426-charge-mission-lien-avec-le-plan-pauvrete-7464/2	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/03/2023	01/04/2023
V045230300972450001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe Agent d'exploitation des routes - Centre de travaux la Malterie (6758) Pôle aménagement durable <i>La Direction des infrastructures (DI) a pour mission de proposer et mettre en oeuvre les programmes de fluidité du trafic routier, sécurité routière, qualité du patrimoine routier et entretien/exploitation du réseau routier. Au sein de cette direction, composée de 4 agences territoriales, elles-mêmes divisées en centres de travaux a pour missions principales l'exploitation et l'entretien du réseau ainsi que la gestion du domaine public routier. L'agent d'exploitation est chargé de réaliser les travaux relatifs à l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental. Il assure ses missions en veillant à la qualité du service et à la sécurité des usagers ainsi qu'à la sienne</i> avec offre O045230300972450 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300972450-agent-exploitation-routes-centre-travaux-6758/	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/03/2023	15/04/2023

malterie-6758/2						
V045230300972631001 COMMUNE D'AMILLY	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/03/2023	14/03/2023
V045230300972631002 COMMUNE D'AMILLY	ATSEM (h/f) Education - Enfance <i>ATSEM Principal de 2ème classe sans offre</i>	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/03/2023	14/03/2023
V045230300972665001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	14/03/2023	16/03/2023
V045230300973297001 COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	10h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	14/03/2023	16/03/2023
V045230300973478001 COMMUNE D'ORLEANS	Attaché, Attaché principal	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
		DIRECTEUR DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>DIRECTEUR ANIMATION SOCIALE</i>				

Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
Publié le 23/03/2023
ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR



V045230300973485001		COMMUNE D'ORLEANS		sans offre		Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio- éducatif, Attaché, Attaché principal	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
				ADJOINT AU DIRECTEUR DIRECTION ANIMATION SOCIALE ADJOINT AU DIRECTEUR ANIMATION SOCIALE							
				sans offre							
				Attaché		Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)		35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/08/2023
				Adjoint(e) au directeur de l'action sociale		Vos missions d'animation et de gestion d'équipe : * Vous assurez la fonction d'adjoint de la direction, le suppléer en son absence pour la continuité de service. * Vous mettez en place des temps d'information et de concertation avec le service administratif * Vous participez aux réunions de coordination de service ou toutes autres réunions internes ou externes liées à ses missions * Vous êtes force de proposition pour optimiser la Direction Vos missions d'accompagnement des services dans la gestion financière, comptable et budgétaire: * Vous assistez et conseillez les responsables pour la préparation des budgets et vous participez aux réunions budgétaires * Vous réalisez les bilans financiers d'activités annuels par service * Vous participez au conseil d'administration du CCAS lors de présentation de sujets d'ordre financier (Débats d'orientation budgétaire, BP, BS, compte administratif) * Vous suivez l'ensemble des régies de la direction * Vous suivez la réalisation des crédits et dépenses (Fonctionnement et investissement) * Vous suivez et renouvelez les prestations de service unique petite enfance, du CTG. * Vous établissez le suivi pour les prestations CAF (validation et engagement) * Vous suivez les conventions à incidences financières en lien avec les services concernés * Vous suivez les recettes des familles (Petite enfance) * Vous suivez la gestion des stocks et assurez les écritures comptables (rattachements...) * Vous faites la facturation des loyers, charges, remboursement APL, cautions, surloyers, eau, ordures ménagères... des ILM * Vous archivez les pièces comptables en lien avec le service administratif Vos missions d'accompagnement des services dans la gestion administratives * Vous préparez collaborativement les délibérations, décisions, arrêtés, conventions en lien avec le service administratif et les valider * Vous traitez les dossiers de demandes de subventions annuelles pour les associations en lien avec le service des finances * Vous suivez et centralisez les arrêtés de régie de recettes ou d'avances de la direction et vous préparez en fin d'année un tableau annuel des indemnités de responsabilité * Vous réalisez et fournissez les éléments pour les bilans CAF (activités et budget) en lien avec le service petite enfance Compétences requises Diplômes - Formation - Concours * Formation supérieure en comptabilité publique (bac +3) * Formation en informatique et maîtrise des outils comptables Compétences techniques : * Bonne connaissance et pratique de la comptabilité publique M14 et M17 * Bonne connaissance et pratique de la comptabilité publique M14 et M17 * Sens et rigueur de l'organisation et gestion des priorités * Aptitudes rédactionnelles * Capacité à remplacer le directeur en cas d'absence Compétences comportementales : * Motivation et dynamisme * Savoir informer et rendre compte * Sens des responsabilités * Adaptabilité, réactivité, autonomie de travail * Discrétion et droit de réserve, pondération * Aptitudes aux relations humaines, à l'écoute et à la communication * Prise d'initiatives Contraintes spécifiques liées au poste * Disponibilité * Régisseur principal de la régie d'avance des secours CCAS et de la régie					
				V045230300973490001							
				COMMUNE DE SARAN							

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le 21/03/2023

ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR

Berger Levrault

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

frais annexes aux transports * Participation à certaines manifestations organisées par les services de la DAS * L'agent peut être amené à se déplacer et à ce titre à utiliser les véhicules de la ville Rémunération : Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel 13ème mois au prorata du temps de présence + prestation d'action sociale du COS + participation aux mutuelles labellisées avec offre 0045230300973490 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300973490-adjoint-e-directeur-action-sociale/2					
V045230300973491001 COMMUNE D'ORLEANS	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif, Attaché, Attaché principal	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023 01/07/2023
CHARGE DE PROJET DIRECTION ANIMATION SOCIALE CHARGE DE PROJET sans offre					
V045230300973500001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023 01/05/2023
Chef.fe de service "Evènements et programmation générale" Chef.fe de service " Evènements et programmation générale" Direction de la Communication et de la Presse avec offre 0045230300973500 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300973500-chef-fe-service-evevements-programmation-generale/2					
V045230300973501001 COMMUNE D'ORLEANS	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023 01/07/2023
RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT sans offre					
V045230300973501002 COMMUNE D'ORLEANS	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023 01/07/2023
RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT sans offre					
V045230300973501003	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du	15/03/2023 01/07/2023

COMMUNE D'ORLEANS	éducatif	du service ou transfert de personnel	code général de la fonction publique	
	RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT</i> sans offre			
V045230300973501004	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS			15/03/2023	01/07/2023
	RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT</i> sans offre			
V045230300973501005	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS			15/03/2023	01/07/2023
	RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT</i> sans offre			
V045230300973501006	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS			15/03/2023	01/07/2023
	RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT</i> sans offre			
V045230300973501007	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS			15/03/2023	01/07/2023
	RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT</i> sans offre			



V045230300973501008 COMMUNE D'ORLEANS	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT <i>RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT</i> sans offre						
V045230300973501009 COMMUNE D'ORLEANS	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT <i>RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT</i> sans offre						
V045230300973501010 COMMUNE D'ORLEANS	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT <i>RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT</i> sans offre						
V045230300973501011 COMMUNE D'ORLEANS	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT <i>RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT</i> sans offre						
V045230300973501012 COMMUNE D'ORLEANS	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT <i>RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT</i> sans offre						

Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
Publié le
ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR



	RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT sans offre					
V045230300973508001 COMMUNE D'ORLEANS	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe, Attaché principal, Attaché	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	REFERENT RESSOURCES HUMAINES DIRECTION ANIMATION SOCIALE REFERENT RESSOURCES HUMAINES sans offre					
V045230300973523001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/05/2023
	Journaliste responsable du Magazine Journaliste responsable du Magazine Direction de la Communication et de la Presse avec offre O045230300973523 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300973523-journaliste-responsable-magazine/2					
V045230300973655001 COMMUNE DE SARAN	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/05/2023
	Agent d'accueil et d'entretien du Centre Nautique sports * Activités et tâches liées à l'entretien - Nettoyer et entretenir toutes les zones du centre nautique (hors bassins, plages et machineries). - Respecter et faire respecter les règles et les consignes de sécurité, d'hygiène et du règlement intérieur, en ce qui concerne le matériel, les équipements et les personnes dans les vestiaires. - Entretenir, ranger et faire réapprovisionner le matériel utilisé. - Trier et évacuer les déchets courants. - Gérer les conflits entre usagers ou prendre les mesures adaptées * Activités et tâches liées à l'accueil - Filtrer et recevoir les différents usagers. - Renseigner directement ou orienter vers la personne ou le service compétent - Indiquer les voies d'accès en fonction de la signalétique existante - Recevoir, transmettre ou réorienter les appels téléphoniques - Veiller à l'application des consignes d'hygiène et de sécurité des lieux publics - Contrôler l'ouverture et la fermeture des accès au centre - Réceptionner le courrier, transmettre les messages écrits et oraux - Procéder à la vente et à l'enregistrement des entrées - Gérer son fond de caisse et la banque d'accueil sans offre					
V045230300973680001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	15/04/2023
	Agent d'exploitation des routes - Centre de travaux de Fleury-les-Aubrais (8429 - 6855) Pôle aménagement durable La Direction des infrastructures (DI) a pour mission de proposer et mettre en oeuvre les programmes de fluidité du trafic routier, sécurité routière, qualité du patrimoine routier et entretien/exploitation du réseau routier. Au sein de cette direction, 4 agences territoriales, elles-mêmes divisées en centres de travaux ont pour missions principales l'exploitation et l'entretien du réseau ainsi que la gestion du domaine Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45					

V045230300973680002 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	public routier. L'agent d'exploitation est chargé de réaliser les travaux relatifs à l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental. Il assure ses missions en veillant à la qualité du service, à la sécurité des usagers ainsi qu'à la sienne. avec offre O045230300973680 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300973680-agent-exploitation-routes-centre-travaux-fleury-les-aubrais-8429-6855/2				
	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023
	Agent d'exploitation des routes - Centre de travaux de Fleury-les-Aubrais (8429 - 6855) Pôle aménagement durable <i>La Direction des infrastructures (DI) a pour mission de proposer et mettre en oeuvre les programmes de fluidité du trafic routier, sécurité routière, qualité du patrimoine routier et entretien/exploitation du réseau routier. Au sein de cette direction, 4 agences territoriales, elles-mêmes divisées en centres de travaux ont pour missions principales l'exploitation et l'entretien du réseau ainsi que la gestion du domaine public routier. L'agent d'exploitation est chargé de réaliser les travaux relatifs à l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental. Il assure ses missions en veillant à la qualité du service, à la sécurité des usagers ainsi qu'à la sienne.</i> avec offre O045230300973680 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300973680-agent-exploitation-routes-centre-travaux-fleury-les-aubrais-8429-6855/2				
V045230300974002001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/04/2023
Chargé.e de mission démocratie permanente et éducation populaire <i>Chargé.e de mission démocratie permanente et éducation populaire Direction Appui à la Donnée, au Pilotage et aux Transitions</i> sans offre					
V045230300974135001 COMMUNE D'ORLEANS	Ingénieur, Ingénieur principal	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/07/2023
RESPONSABLE INFORMATIQUE DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE INFORMATIQUE sans offre					
V045230300974139001 COMMUNE D'ORLEANS	Attaché, Attaché principal, Ingénieur, Ingénieur principal	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/07/2023
RESPONSABLE TECHNIQUE DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE TECHNIQUE sans offre					
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45					

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR

Berger
Levrault

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

2023

3

01/07/2023

15/03/2023

01/07/2023

ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR

Berger
Levrault

V045230300974144001 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
AGENT TECHNIQUE DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>AGENT TECHNIQUE</i> sans offre						
V045230300974144002 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
AGENT TECHNIQUE DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>AGENT TECHNIQUE</i> sans offre						
V045230300974165001 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
CORRESPONDANT COMPTABLE DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>CORRESPONDANT COMPTABLE</i> sans offre						
V045230300974167001 COMMUNE D'ORLEANS	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe, Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>ASSISTANT DE DIRECTION</i> sans offre						
V045230300974171001 CONSEIL	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	15/04/2023

DEPARTEMENTAL DU LOIRET	principal de 1ère classe	collectivité	publique	Agent d'exploitation des routes au Centre de Travaux de Villemandeur (6810) pôle aménagement durable Portant les enjeux stratégiques de l'aménagement du territoire et des solidarités territoriales tout en assurant un service public du quotidien, ses agents mettent en oeuvre une grande diversité de politiques publiques : solidarités, infrastructures, jeunesse et sport, environnement, ingénierie, patrimoine et culture, ... La Direction des infrastructures (DI) a pour mission de proposer et mettre en oeuvre les programmes de fluidité du trafic routier, sécurité routière, qualité du patrimoine routier et entretien/exploitation du réseau routier. Au sein de cette direction, le service action territorialisée (SAT) composé de 4 agences territoriales, elles-mêmes divisées en centres de travaux a pour missions principales l'exploitation et l'entretien du réseau ainsi que la gestion du domaine public routier. L'agent d'exploitation est chargé de réaliser les travaux relatifs à l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental. Il assure ses missions en veillant à la qualité du service, à la sécurité des usagers ainsi qu'à la sienne avec offre O045230300974171 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300974171-agent-exploitation-routes-centre-travaux-villemandeur-6810/2		
	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/04/2023
	V045230300974182001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Agent d'exploitation des routes à Sainte Geneviève-des-Bois (6793) Pôle aménagement durable La Direction des infrastructures (DI) a pour mission de proposer et mettre en oeuvre les programmes de fluidité du trafic routier, sécurité routière, qualité du patrimoine routier et entretien/exploitation du réseau routier. Au sein de cette direction, 4 agences territoriales, elles-mêmes divisées en centres de travaux ont pour missions principales l'exploitation et l'entretien du réseau ainsi que la gestion du domaine public routier. L'agent d'exploitation est chargé de réaliser les travaux relatifs à l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental. Il assure ses missions en veillant à la qualité du service, à la sécurité des usagers ainsi qu'à la sienne avec offre O045230300974182 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300974182-agent-exploitation-routes-a-sainte-genevieve-bois-6793/2				
V045230300974186001 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	ASSISTANT ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE ASSISTANT ADMINISTRATIF sans offre					
V045230300974199001 COMMUNE D'ORLEANS	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR

Berger Levrault

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

RESPONSABLE EQUIPE JEUNE DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE EQUIPE JEUNE sans offre						
V045230300974199002	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS						
RESPONSABLE EQUIPE JEUNE DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE EQUIPE JEUNE sans offre						
V045230300974199003	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS						
RESPONSABLE EQUIPE JEUNE DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE EQUIPE JEUNE sans offre						
V045230300974199004	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS						
RESPONSABLE EQUIPE JEUNE DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE EQUIPE JEUNE sans offre						
V045230300974199005	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS						
RESPONSABLE EQUIPE JEUNE DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE EQUIPE JEUNE sans offre						
V045230300974240001	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS						

		transfert de personnel	publique	
	RESPONSABLE D'ANIMATION RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE		
V045230300974240002	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE		
V045230300974240003	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE		
V045230300974240004	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE		
V045230300974240005	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE		
V045230300974240006	Animateur, Animateur principal	Poste créé suite à	35h00	ouvert aux contractuels

COMMUNE D'ORLEANS	de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	une réorganisation du service ou transfert de personnel	Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	
RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre				
V045230300974240007	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre			
V045230300974240008	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre			
V045230300974240009	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre			
V045230300974240010	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ANIMATION			

V045230300974240011 COMMUNE D'ORLEANS		sans offre	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
			RESPONSABLE D'ANIMATION RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE				
V045230300974240012 COMMUNE D'ORLEANS			Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
			RESPONSABLE D'ANIMATION RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE				
V045230300974240013 COMMUNE D'ORLEANS			Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
			RESPONSABLE D'ANIMATION RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE				
V045230300974240014 COMMUNE D'ORLEANS			Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
			RESPONSABLE D'ANIMATION RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE				
V045230300974240015 COMMUNE D'ORLEANS			Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
			RESPONSABLE D'ANIMATION RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE				

	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre					
V045230300974240016 COMMUNE D'ORLEANS	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre					
V045230300974240017 COMMUNE D'ORLEANS	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre					
V045230300974240018 COMMUNE D'ORLEANS	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre					
V045230300974240019 COMMUNE D'ORLEANS	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE RESPONSABLE D'ANIMATION sans offre					
V045230300974240020 COMMUNE D'ORLEANS	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023

			transfert de personnel		publique	
	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>RESPONSABLE D'ANIMATION</i> sans offre					
V045230300974240021	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>RESPONSABLE D'ANIMATION</i> sans offre					
V045230300974240022	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>RESPONSABLE D'ANIMATION</i> sans offre					
V045230300974240023	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>RESPONSABLE D'ANIMATION</i> sans offre					
V045230300974240024	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>RESPONSABLE D'ANIMATION</i> sans offre					
V045230300974258001	Adjoint d'animation, Adjoint	Poste créé suite à	09h00	ouvert aux contractuels	15/03/2023	01/07/2023

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR



COMMUNE D'ORLEANS	d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	une réorganisation du service ou transfert de personnel	Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique		
	animateur <i>animateur</i> sans offre	ANIMATION SOCIALE			
V045230300974261001 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	22h00	15/03/2023 01/07/2023
	animateur <i>animateur</i> sans offre	ANIMATION SOCIALE			
V045230300974261002 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	22h00	15/03/2023 01/07/2023
	animateur <i>animateur</i> sans offre	ANIMATION SOCIALE			
V045230300974261003 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	22h00	15/03/2023 01/07/2023
	animateur <i>animateur</i> sans offre	ANIMATION SOCIALE			
V045230300974293001 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	10h30	15/03/2023 01/07/2023
	animateur <i>animateur</i> sans offre	ANIMATION SOCIALE			

V045230300974294001 COMMUNE D'ORLEANS	sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	03h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur animateur sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE					
V045230300974299001 COMMUNE D'ORLEANS	sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	05h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur animateur sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE					
V045230300974300001 COMMUNE D'ORLEANS	sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	06h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur animateur sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE					
V045230300974302001 COMMUNE D'ORLEANS	sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	20h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur animateur sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE					
V045230300974318001 COMMUNE D'ORLEANS	sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur animateur sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE					

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR



	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur</i> sans offre					
V045230300974318002 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur</i> sans offre					
V045230300974318003 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur</i> sans offre					
V045230300974318004 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur</i> sans offre					
V045230300974318005 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur</i> sans offre					
V045230300974318006 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur</i> sans offre					
V045230300974318007 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023

	principal de 1ère classe	transfert de personnel		publique	
	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur sans offre</i>				
V045230300974318007	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur sans offre</i>				
V045230300974318008	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur sans offre</i>				
V045230300974318009	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur sans offre</i>				
V045230300974318010	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur sans offre</i>				
V045230300974360001	Infirmier en soins généraux	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	01/06/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BERRY LOIRE PUISAYE	une fin de contrat sur emploi permanent		Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	
	adjoint (e) multi -accueil petite enfance <i>Adjoint -e- à la Direction Multi-accueil Frimousses de Loire</i> avec offre 0045230300974360 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/0045230300974360-adjoint-e-multi-accueil/2			
V045230300974370001 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur</i> sans offre			
V045230300974370002 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur</i> sans offre			
V045230300974370003 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur</i> sans offre			
V045230300974370004 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE <i>animateur</i> sans offre			

V045230300974370005 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur <i>animateur</i> sans offre animator DIRECTION ANIMATION SOCIALE					
V045230300974370006 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur <i>animateur</i> sans offre animator DIRECTION ANIMATION SOCIALE					
V045230300974370007 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur <i>animateur</i> sans offre animator DIRECTION ANIMATION SOCIALE					
V045230300974370008 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur <i>animateur</i> sans offre animator DIRECTION ANIMATION SOCIALE					
V045230300974370009 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur <i>animateur</i> sans offre animator DIRECTION ANIMATION SOCIALE					

	<i>animateur</i> sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
V045230300974370010 COMMUNE D'ORLEANS	<i>animateur</i> sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
V045230300974370011 COMMUNE D'ORLEANS	<i>animateur</i> sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
V045230300974370012 COMMUNE D'ORLEANS	<i>animateur</i> sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
V045230300974370013 COMMUNE D'ORLEANS	<i>animateur</i> sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
V045230300974370014 COMMUNE D'ORLEANS	<i>animateur</i> sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023

COMMUNE D'ORLEANS	classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	du service ou transfert de personnel	code général de la fonction publique	
	animateur d'animation sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE		
V045230300974370020	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	animateur d'animation sans offre	DIRECTION ANIMATION SOCIALE		
V045230300974429001	Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE D'ANIMATION RESPONSABLE D'ANIMATION	DIRECTION ANIMATION SOCIALE		
V045230300974430001	Adjoint administratif	Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe	à pourvoir par voie statutaire	01/04/2023
METROPOLE D'ORLEANS	correspondant comptable correspondant comptable	sans offre		
V045230300974437001	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	CORRESPONDANT COMPTABLE CORRESPONDANT COMPTABLE	DIRECTION ANIMATION SOCIALE		

Envoyé en préfecture le 21/03/2023 Reçu en préfecture le 21/03/2023 Publié le ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR							
V045230300974484001 COMMUNE D'ORLEANS	sans offre	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	animateur DIRECTION ANIMATION SOCIALE ANIMATEUR sans offre						
	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF sans offre						
V045230300974522001 COMMUNE D'ORLEANS		Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF sans offre						
	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF sans offre						
V045230300974522002 COMMUNE D'ORLEANS		Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF sans offre						
	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF sans offre						
V045230300974555001 COMMUNE D'ORLEANS		Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF sans offre						
	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF sans offre						
V045230300974565001 COMMUNE D'ORLEANS		Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	15/03/2023	01/07/2023
	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF sans offre						
	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF sans offre						

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF DIRECTION ANIMATION SOCIALE
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

	sans offre								
V045230300974994001	Attaché, Attaché hors classe, Attaché principal, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	03/06/2023			
COMMUNE DE SAINT CYR EN VAL	Responsable des finances Mairie de Saint Cyr en Val - Pôle Administration Générale <i>Le responsable financier de la collectivité pilote et met en oeuvre, sous la responsabilité du DGS et de l'Adjoint délégué, les orientations budgétaires décidées par l'assemblée délibérante. Avec son équipe, il gère au quotidien les moyens financiers de la collectivité. Il organise et coordonne l'activité de son équipe et participe à la gestion des Ressources Humaines.</i> avec offre O045230300974994 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300974994-responsable-finances/2								
V045230300975057001	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023			
MÉTROPOLE D'ORLÉANS	RESPONSABLE DU SERVICE PROTOCOLE ET MEMOIRE <i>RESPONSABLE DU SERVICE PROTOCOLE ET MEMOIRE</i> sans offre								
V045230300975080001	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	06h30	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	16/03/2023	16/03/2023			
COMMUNE DE BEAUGENCY	Enseignant de Trombone et Formation Musicale Adultes Ecole Municipale de Musique <i>Enseignant de Trombone et Formation Musicale Adultes</i> sans offre								
V045230300975084001	Attaché	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023			
COMMUNE D'ORLEANS	RESPONSABLE DU SERVICE PROTOCOLE ET MEMOIRE <i>RESPONSABLE DU SERVICE PROTOCOLE ET MEMOIRE</i> sans offre								
V045230300975097001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023			
COMMUNE D'ORLEANS									



V045230300975097002 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023
V045230300975097003 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023
V045230300975097004 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023
V045230300975097005 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023
V045230300975099001 COMMUNE DE BEAUGENCY	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/04/2023
	Assistante comptable <i>Assistante comptable</i> Finances sans offre						

V045230300975136001 COMMUNE DE TRAINOU	Directeur gal. des services	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/06/2023
	Directeur général de collectivité ou d'établissement public (h/f) <i>Trainou est une commune du département du Loiret. Attractif de part sa proximité avec Orléans, elle est la 2ème commune principale de la communauté de communes de la Forêt. Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Maire, vous êtes chargé(e) de la direction des services municipaux et du suivi des dossiers stratégiques de la commune. Vous êtes force de proposition pour accompagner et piloter les projets de la collectivité. Sous l'autorité du Maire et interlocuteur privilégié des adjoints : - Aider à la décision et conseil aux élus - Assister l'autorité territoriale pour la définition des orientations stratégiques de la commune - Assurer le suivi et le pilotage des projets communaux ; - Participer au montage et au suivi des dossiers complexes incluant une dimension juridique - Contrôler la légalité des actes administratifs et juridiques produits par la collectivité - Attribution optimale des ressources (matérielles, financières et humaines). Gestion du secrétariat générale : - Organiser les conseils municipaux - Encadrer, répartir, planifier les activités des agents du service administratif - Superviser l'organisation des autres services - Planifier et répartir les activités, veiller au respect des délais, et évaluer, - Participer au développement et à la modernisation des services, - Garantir le respect des règles de confidentialités, d'éthique et de déontologie. - Représentation de la collectivité : Relations avec les instances extérieures et services intercommunaux, Coordination des relations de la commune avec l'ensemble des partenaires publics et privés.</i> avec offre O045230300975136 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300975136-directeur-general-collectivite-ou-etablissement-public-h/f/2					
	Assistant de conservation	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	16/05/2023
V045230300975413001 COMMUNE DE COURTENAY	Responsable Médiathèque POLE CULTUREL <i>MISSIONS PRINCIPALES * Gestion administrative et budgétaire de la médiathèque. * Elaboration de la programmation culturelle. * Assurer des temps de médiation : accueil de groupes (école maternelle et primaire, périscolaire, Résidence Autonomie...) déplacement dans les structures... * Elaboration de la politique documentaire. * Gestion et suivi des collections : acquisition, indexation, catalogage, équipement, désherbage. * Assurer le suivi de la ludothèque. * Accueillir, orienter, informer les publics, participer aux missions du service public de la médiathèque (prêts et retours). MISSIONS TRANSVERSALES * Gestion des ressources numériques : SIGB, portail de la médiathèque et des réseaux sociaux... * Assurer le suivi de la communication et diffusion de la programmation de la médiathèque et du Pôle Culturel et Associatif. * Travailler en transversalité avec les services du Pôle Culturel et Associatif et de la collectivité. * Accompagnement de l'équibénévole de la médiathèque. * Développer les liens et les actions avec les partenaires institutionnels et locaux. * Assurer la billetterie : de billets en lien avec la programmation culturelle du Pôle Culturel et Associatif. Savoir-être : * Sens du service public, autonomie, disponibilité et rigueur. * Sens de l'organisation. * Capacité d'adaptation. * Force de proposition. * Capacité à travailler en transversalité. Polyvalence. Savoir-faire : * Maîtriser la médiation relative au public enfant et adulte. * Posséder une bonne culture générale et éditoriale (jeunesse, adolescent et adulte). * Maîtrise du SIGB Orphee NX. * Connaissance du logiciel Miski. * Aisance dans le domaine du numérique. * Animation d'ateliers ou d'animations. * Réaliser des évaluations et des bilans. * Connaissance de la fonction publique territoriale. * Formation diplômante dans le domaine des métiers du livre et/ou expérience dans ce domaine.</i> avec offre O045230300975413 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300975413-responsable-mediathèque/pole-culturel/2					

V045230300975646001 COMMUNE D'OLIVET	Gardien brigadier	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	16/03/2023	01/04/2023
	Agent de police municipale Police Municipale <i>Placé sous l'autorité du Chef de service, vous êtes chargé d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Vous veillez au maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publiques. Vous exercez des missions de police de proximité. Vous faites respecter les règles du code de la route. Vous sécurisez et encadrez les manifestations. Vous assurez la surveillance aux abords des établissements scolaires. Vous surveillez les biens, les personnes et le domaine public. Vous intervenez dans les lieux où il se passe un trouble. Vous luttiez contre la petite et moyenne délinquance et contre les incivilités. Vous constatez les crimes et délits.</i> sans offre					
	Ingénieur	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	15/05/2023
V045230300975722001 EPTB LOIRE	Chargé(e) de mission « Coordination du contrat territorial Cher montluonnais » Direction du développement et de la gestion territorialisée <i>L'Etablissement recrute pour 1 an (renouvelable 2 ans) un(e) chargé(e) de mission " Coordination du contrat territorial Cher montluonnais " (ingénieur en CDD ou par voie de détachement) avec offre O045230300975722 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300975722-charge-e-mission-coordination-contrat-territorial-cher-montluonnais/2</i>					
	Attaché, Attaché principal	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	16/03/2023	01/06/2023
	Directeur général de collectivité ou d'établissement public (h/f) <i>Trainou est une commune du département du Loiret. Attractif de part sa proximité avec Orléans, elle est la 2ème commune principale de la communauté de communes de la Forêt. Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Maire, vous êtes chargé(e) de la direction des services municipaux et du suivi des dossiers stratégiques de la commune. Vous êtes force de proposition pour accompagner et piloter les projets de la collectivité. Sous l'autorité du Maire et interlocuteur privilégié des adjoints : - Aider à la décision et conseil aux élus - Assister l'autorité territoriale pour la définition des orientations stratégiques de la commune - Assurer le suivi et le pilotage des projets communaux ; - Participer au montage et au suivi des dossiers complexes incluant une dimension juridique - Contrôler la légalité des actes administratifs juridiques produits par la collectivité - Attribution optimale des ressources (matérielles, financières et humaines). Gestion du secrétariat générale : - Organiser les conseils municipaux - Encadrer, répartir, planifier les activités des agents du service administratif - Superviser l'organisation des autres services - Planifier et répartir les activités, veiller au respect des délais, et évaluer, - Participer au développement à la modernisation des services, - Garantir le respect des règles de confidentialités, d'éthique et de déontologie. - Représentation de la collectivité : Relations avec les instances extérieures et services intercommunaux, Coordination des relations de la commune avec l'ensemble des partenaires publics et privés.</i> sans offre					
V045230300976375001	Adjoint administratif	Poste créé suite à	35h00	à pourvoir par voie statutaire	17/03/2023	01/04/2023

COMMUNE DE SAINT HILAIRE SAINT MESMIN	un nouveau besoin				Responsable administratif polyvalent (h/f) Administratif Sous la responsabilité du Directeur Général des Services, vous assurez la préparation et l'exécution budgétaire de la Commune. * Missions du poste : - Gestion comptabilité budget Commune et CCAS sans offre				Publié le ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR						
V045230300976380001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique				Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)				35h00						
	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique				17/03/2023				01/09/2023						
Agent d'accueil non logé - 7391 Collège Robert Schumann Au sein des collèges, l'agent d'accueil est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement public et/ou de l'institution départementale ; - l'entretien des locaux et du linge - la usagers et connaît le fonctionnement de l'établissement public et des produits d'entretien. MISSIONS : Dans le cadre de vos continuité du service et appliquer les règles de sécurité des équipements et des personnes se présentant au sein du collège en respectant fonctions d'accueil, vous êtes amené à contrôler, accueillir et orienter toutes les personnes les communications téléphoniques. Vous tenez un registre des personnes entrants/sortants (date, heure, objet, etc.) et des appels téléphoniques entrants/sortants, affichez et diffusez les informations du Département. Vous participez à la mise en oeuvre de la sureté du site en lien avec l'ATP. Vous êtes amené à activer / désactiver les alarmes, vérifier la fermeture du bâtiment, assurer l'ouverture et la fermeture des portes, des fenêtres, contrôler l'accès aux bâtiments des fournisseurs et des entreprises en dehors de la restauration, gérer la distribution des clés (tenue d'un registre et du tableau à clés). Vous participez à l'entretien et à l'hygiène des locaux : entretien des locaux en lien avec l'équipe des agents polyvalents, entretien de l'accueil, du hall, des abords de l'accueil et d'autres secteurs, entretien du linge et repassage. PROFIL : Vous savez accueillir, orienter et vous êtes l'aide avec le public. Vous utilisez les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail.															
V045230300976393001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.,				Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)				35h00						
				ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique				17/03/2023				01/09/2023			
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45															

LOIRET V045230300976414001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique								
	Agent polyvalent - 7207 Collège Le Clos Ferbois MISSIONS : <i>Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement d'enseignement. Il participe également à la mission d'assurer le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il participe également à la sécurité alimentaire et assure la continuité de service en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène des équipements et des produits d'entretien. Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : - assurer l'entretien des locaux (salle de classe, cour, locaux de ménage...) et des sanitaires pendant la période scolaire et les permanences. - gérer les approvisionnements de produits d'entretien, ranger méthodiquement les produits dans le respect des normes de sécurité et étiqueter chaque produit ; - constituer et actualiser les fiches techniques des produits - être polyvalent et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe. Intervenant dans un ERP, accueillant un public de mineurs, une attention particulière doit être portée au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ainsi vous participez : - au plan maitrise sanitaire au côté du chef cuisinier et à la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des collégiens - à la préparation et à la distribution des repas - au plan de nettoyage et de désinfection en restauration en remplissant également les autocontrôles. Enfin, vous participez à la sécurité du site (mise en place du document unique, application des consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux, repérer les risques, les analyser pour pouvoir les contrôler). PROFIL : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail.</i>								
V045230300976414001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023	01/08/2023			
	Agent Polyvalent - 8264 Collège Le Pré des Rois MISSIONS : <i>Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement d'enseignement. Il a pour principale mission</i>								

V045230300976420001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	d'assurer le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il participe également à la sécurité alimentaire et assure la continuité de service en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène des équipements et des produits d'entretien. Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : - assurer l'entretien des locaux (salle de classe, cour, locaux de ménage...) et des sanitaires pendant la période scolaire et les permanences. - gérer les approvisionnements de produits d'entretien, ranger méthodiquement les produits dans le respect des normes de sécurité et étiqueter chaque produit ; - constituer et actualiser les fiches techniques des produits - être polyvalent et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe. Intervenant dans un ERP, accueillant un public de mineurs, une attention particulière doit être portée au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ainsi vous participez : - au plan maîtrise sanitaire au côté du chef cuisinier et à la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des collégiens - à la préparation et à la distribution des repas - au plan de nettoyage et de désinfection en remplissant également les autocontrôles. Enfin, vous participez à la sécurité du site (mise en place du document unique, application des consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux, repérer les risques, les analyser pour pouvoir les contrôler). PROFIL : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail.				
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023 01/05/2023

V045230300976420001

**CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU
LOIRET**

Agent polyvalent - 7124 Collège Léon Delagrange

MISSIONS : Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement ou de l'adjoint gestionnaire. Il a pour principale mission d'assurer le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il participe également à la sécurité alimentaire et assure la continuité de service en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène des équipements et des produits d'entretien. Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : - assurer l'entretien des locaux (salle de classe, cour, locaux de ménage...) et sanitaires pendant la période scolaire et les permanences. - gérer les approvisionnements de produits d'entretien, ranger méthodiquement les produits dans le respect des normes de sécurité et étiqueter chaque produit ; - constituer et actualiser les fiches techniques des produits - être polyvalent et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe. Intervenant dans un ERP, accueillant un public de mineurs, une attention particulière doit être portée au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ainsi vous participez : - au plan maîtrise sanitaire côté du chef cuisinier et à la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des collégiens - à la préparation et à la distribution des repas - au plan de nettoyage et de désinfection en remplissant également les autocontrôles. Enfin, vous

V0452230300976438001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	participez à la sécurité du site (mise en place du document unique, application des consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux, repérer les risques, les analyser pour pouvoir les contrôler). PROFIL : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail.	sans offre	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023	01/09/2023	Envoyé en préfecture le 21/03/2023 Reçu en préfecture le 21/03/2023 Publié le 21/03/2023 ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR Berger Levrault
	Agent d'accueil non logé - 7110 Collège Alfred de Musset Au sein des collèges, l'agent d'accueil est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement public et/ou de l'adjoint gestionnaire. Il a en charge d'assurer : - l'accueil des usagers et connaître le fonctionnement de l'établissement public et de l'institution départementale ; - l'entretien des locaux et du linge - la continuité du service et appliquer les règles de sécurité des équipements et des produits d'entretien. MISSIONS : Dans le cadre de vos fonctions d'accueil, vous êtes amené à contrôler, accueillir et orienter toutes les personnes se présentant au sein du collège en respectant les consignes relatives au Plan Vigipirate. Vous réceptionnez, filtrez et transmettez les communications téléphoniques. Vous tenez un registre des personnes entrants/sortants (date, heure, objet, etc.) et des appels téléphoniques entrants/sortants, affichez et diffusez les informations du Département. Vous participez à la mise en oeuvre de la sûreté du site en lien avec l'ATP. Vous êtes amené à activer / désactiver les alarmes, vérifier la fermeture du bâtiment, assurer l'ouverture et la fermeture des portes, des fenêtres, contrôler l'accès aux bâtiments des fournisseurs et des entreprises en dehors de la restauration, savoir identifier les risques, l'inscrire dans un registre de suivi (objet, date d'intervention...) et informer l'autorité fonctionnelle, gérer la distribution des clés (tenue d'un registre et du tableau à clés). Vous participez à l'entretien et à l'hygiène des locaux : entretien des locaux en lien avec l'équipe des agents polyvalents, entretien de l'accueil hall, des abords de l'accueil et d'autres secteurs, entretien du linge et repassage. PROFIL : Vous savez accueillir, orienter et vous êtes à l'aise avec le public. Vous utilisez les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail.	sans offre	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023	02/10/2023	
V0452230300976456001	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45	sans offre	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023	02/10/2023	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	une radiation des cadres (retraite, démission,...)		Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	
	Agent polyvalent - 7175 Collège André Malraux MISSIONS : Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement ou de l'adjoint gestionnaire. Il a pour principale mission d'assurer le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il participe également à la sécurité alimentaire et assure la continuité de service en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène des équipements et des produits d'entretien. Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : - assurer l'entretien des locaux (salle de classe, cour, locaux de ménage...) et des sanitaires pendant la période scolaire et les permanences. - gérer les approvisionnements de produits d'entretien, ranger méthodiquement les produits dans le respect des normes de sécurité et étiqueter chaque produit ; - constituer et actualiser les fiches techniques des produits - être polyvalent et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe. Intervenant dans un ERP, accueillant un public de mineurs, une attention particulière doit être portée au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ainsi vous participez : - au plan maitrise sanitaire au côté du chef cuisinier et à la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des collégiens - à la préparation et à la distribution des repas - au plan de nettoyage et de désinfection en restaurant en remplissant également les autocontrôles. Enfin, vous participez à la sécurité du site (mise en place du document unique, application des consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux, repérer les risques, les analyser pour pouvoir les contrôler). PROFIL : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail.				
V045230300976473001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023 01/08/2023

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

Agent Polyvalent - 7384 Collège Max Jacob

MISSIONS : Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement ou de l'adjoint gestionnaire. Il a pour principale mission d'assurer le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il participe également à la sécurité alimentaire et assure la continuité de service en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène des équipements et des produits d'entretien. Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : - assurer l'entretien des locaux (salle de classe, cour, locaux de ménage...) et des sanitaires pendant la période scolaire et les permanences. - gérer les approvisionnements de produits d'entretien, ranger méthodiquement les produits dans le respect des normes de sécurité et étiqueter chaque produit ; - constituer et actualiser les fiches techniques des produits - être polyvalent et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe. Intervenant dans un ERP, accueillant un public de mineurs, une attention particulière doit être portée au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ainsi vous participez : - au plan maîtrise sanitaire au côté du chef cuisinier et à la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des collégiens - à la préparation et à la distribution des repas - au plan de nettoyage et de désinfection en restauration en remplissant également les autocontrôles. Enfin, vous participez à la sécurité du site (mise en place du document unique, application des consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux, repérer les risques, les analyser pour pouvoir les contrôler). PROFIL : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail.

Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique

Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)

35h00

ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique

17/03/2023

17/04/2023

V045230300976495001

CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU
LOIRET

Agent Polyvalent - 8396 Collège Lucie Aubrac

MISSIONS : Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement ou de l'adjoint gestionnaire. Il a pour principale mission d'assurer le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il participe également à la sécurité alimentaire et assure la continuité de service en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène des équipements et des produits d'entretien. Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : - assurer l'entretien des locaux (salle de classe, cour, locaux de ménage...) et des sanitaires pendant la période scolaire et les permanences. - gérer les approvisionnements de produits d'entretien, ranger méthodiquement les produits dans le respect des normes de sécurité et étiqueter chaque produit ; - constituer et actualiser les fiches techniques des produits - être polyvalent et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe. Intervenant dans un ERP, accueillant un public de mineurs, une

attention particulière doit être portée au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ainsi vous participez : - au plan maitrise sanitaire au côté du chef cuisinier et à la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des collégiens - à la préparation et à la distribution des repas - au plan de nettoyage et de désinfection en restauration en remplissant également les autocontrôles. Enfin, vous participez à la sécurité du site (mise en place du document unique, application des consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux, repérer les risques, les analyser pour pouvoir les contrôler). PROFIL : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail.

	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023	03/04/2023
V045230300976527001 COMMUNE DE SARAN	Agent d'entretien des espaces verts (h/f) Espaces Verts Missions principales : petit travaux liés à l'aménagement des espaces verts * Entretien et Préservation de la qualité paysagère des sites * Entretien du matériel * Réalisation de collectés * Aide à la préparation des diverses manifestations * Nettoyage des voies et espaces publics * Tri et évacuation des déchets * Participation à la viabilisation hivernale des lieux publics * Participation à la logistique des manifestations communales : pose décorations barrières de sécurité, équipement des salles, panneaux de signalisation, chapiteaux * Acheminement des déchets au centre technique municipal ou aux différents points de dépôts. Compétences et qualités requises : * CAP ou BEP ou BAC PRO dans le domaine de la conception et l'entretien du paysage ou expérience professionnelle confirmée * Permis B impératif * Permis remorque souhaité * Formation souhaitée : CERTIPHYTO * Bonne connaissance des végétaux * Maîtrise des techniques nécessaires à la maintenance des espaces verts * Application des règles de sécurité lors de l'utilisation des matériels et outils * Faculté d'adaptation à une équipe de travail * Courtoisie envers les administrés * Bonne condition physique Contraintes spécifiques du poste : * Possibilité d'adapter un horaire pour un événement exceptionnel (semaine ou week-end) * Port d'une tenue obligatoire et des EPI * Horaires réguliers et adaptés aux saisons * Utilisation de matériel bruyant et tranchant Conditions de recrutement : * Poste à temps complet (35h) * Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel + 13ème mois au prorata du temps travaillé.					
V045230300976543001 COMMUNE DE SARAN	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023	03/04/2023
	Agent d'entretien des espaces verts (h/f) Espaces Verts Missions principales : petit travaux liés à l'aménagement des espaces verts * Entretien et Préservation de la qualité paysagère des sites * Entretien du matériel * Réalisation de collectés * Aide à la préparation des diverses manifestations * Nettoyage des voies et espaces publics * Tri et évacuation des déchets * Participation à la viabilisation hivernale des lieux publics * Participation à la logistique des manifestations communales : pose décorations					



V045230300976570001 COMMUNE DE LOURY	barrières de sécurité, équipement des salles, panneaux de signalisation, chapiteaux municipal ou aux différents points de dépôts. Compétences et qualités requises : * CAP ou BEP ou BAC PRO dans le domaine de la conception et l'entretien du paysage ou expérience professionnelle confirmée * Permis B impératif * Permis remorque souhaité * Formation souhaité : CERTIPHYTO * Bonne connaissance des végétaux * Maîtrise des techniques nécessaires à la maintenance des espaces verts * Application des règles de sécurité lors de l'utilisation des matériels et outils * Faculté d'adaptation à une équipe de travail * Courtoisie envers les administrés * Bonne condition physique Contraintes spécifiques du poste : * Possibilité d'adapter un horaire pour un événement exceptionnel (semaine ou week-end) * Port d'une tenue obligatoire et des EPI * Horaires réguliers et adaptés aux saisons * Utilisation de matériel bruyant et tranchant Conditions de recrutement : * Poste à temps complet (35h) * Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel + 13ème mois au prorata du temps travaillé.						Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023	02/05/2023
	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) Entretien MISSIONS PRINCIPALES : L'agent d'entretien des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité. Il peut également être chargé de la surveillance des enfants pendant la pause méridienne en cas de remplacement. ACTIVITES PRINCIPALES : Travaux avec utilisation de matériel simple : - Passer l'aspirateur, auto laveuse - Réaliser un balayage humide, un balayage à sec et/ou un lavage et désinfecter les surfaces - Vider les corbeilles à papier et les poubelles - Dépoussiérer les meubles et les plans de travail - Nettoyer les sanitaires - Nettoyer les vitres, portes, poignées... - Entretien courant et rangement du matériel utilisé - Alerter lorsque le stock des produits utilisés baisse - Alerter le secrétariat des dysfonctionnements repérés dans les bâtiments (ex : chasse d'eau défectueuse, vitre brisée...) - Lavage d'EPI, des torchons, franges de lavage, lavettes microfibre et autres transmis par les autres services ACTIVITES SECONDAIRES : - Peut être amené à effectuer des remplacements au restaurant scolaire : - Accompagnement des enfants au restaurant scolaire, déshabillage et lavage des mains - Encadrement des enfants au cours du repas et prise en charge des enfants avant et après le repas (selon besoins du service) - Effectuer les visites des salles et les états des lieux COMPETENCES REQUISES : Compétences : Savoir respecter le dosage et le mode d'emploi des produits utilisés Savoir respecter la discrétion requise lors d'intervention dans des locaux occupés Savoir signaler les dysfonctionnements ou difficultés rencontrées Savoir respecter un planning horaire Savoir respecter les consignes Connaissance des gestes et postures Aptitudes : Discrétion et devoir de réserve Dynamisme Autres : Permis de conduire et/ou véhicule PARTICULARITE DU POSTE OU CONTRAINTES SPECIFIQUES : P d'une tenue de travail adaptée (chaussures à talon prohibées, port de gants...) Déplacements : accompagnement à la cantine, lors d'activités extrascolaires Temps de travail annualisé. Horaires décalés (suivant planning utilisations des locaux) qui peuvent être modifiés régulièrement avec offre O045230300976570 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300976570-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural-h-f/2											
	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe						Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023	01/06/2023	
V045230300976711001 CENTRE DE GESTION DU LOIRET	Agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) H/F						Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45					

Le Centre de Gestion du Loiret recrute à temps complet un agent chargé de la fonction d'inspection, mis à disposition des collectivités et des établissements publics: Contrôler les conditions d'application des règles de santé et de sécurité au travail Proposer à l'autorité les mesures nécessaires et au besoin, immédiates, pour remédier à des situations de risque constatées ou pour améliorer la prévention des risques professionnels, l'hygiène, la sécurité et la santé au travail Analyser les situations, les organisations générales Diagnostiquer et proposer les mesures de nature à améliorer la santé et la sécurité du travail Contribuer à la mise en oeuvre de la politique de prévention Informer les autorités territoriales des exigences réglementaires Aider les collectivités à la compréhension des exigences réglementaires Donner son avis sur les règlements et consignes que les autorités territoriales envisagent d'adopter en matière de santé et de sécurité Assister aux Comités Sociaux Territoriaux (CST) ou aux formations spécialisées en santé sécurité et conditions de travail (FS-SSCT) Assurer la veille réglementaire Rédiger des rapports d'inspection Gérer et suivre les collectivités/EP conventionnés (planning d'inspection, programmation, etc.) Être force de proposition dans l'évolution de la mission ACFI Echanger avec les collègues du service de Médecine préventive sur les collectivités/EP qu'ils ont en commun Faire du reporting auprès du responsable du service prévention et inspection

Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023	01/05/2023
--	--------------------------------------	-------	--	------------	------------

Chargé de missions patrimoine bâti Direction de l'aménagement local et des projets transversaux
Réaliser et suivre l'inventaire patrimonial Proposer un plan d'actions pluriannuel de rénovation du patrimoine Piloter l'opération de sobriété énergétique : Audit thermique des bâtiments, développement de la GTC ... Poursuite de la réalisation de l'ADAP Rédaction des cahiers des charges techniques et suivi de l'exécution des chantiers (avec ou sans maître d'oeuvre) Participer à l'élaboration du budget et suivre l'exécution budgétaire des opérations Assurer l'intérim du responsable du service entretien du patrimoine en son absence Assurer des astreintes techniques le week-end dans le cadre d'un roulement

Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/03/2023	01/05/2023
--	---	-------	--	------------	------------

Technicien de maintenance Informatique
Technicien de maintenance Informatique Service Numérique Educatif équipe Est
 avec offre O045230300977071 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300977071-technicien-maintenance-informatique/

Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	17/03/2023	01/04/23	45-284500261-202303
-------------------	---	-------	---	------------	----------	---------------------

Agent polyvalent de restauration scolaire
Agent polyvalent de restauration pour la cantine scolaire pour une durée de 9 mois en remplacement d'un congé maternité.
 avec offre 0045230300977600 https://www.emploi-territoire.fr/details_offre/0045230300977600-agent-polyvalent-restauration/2

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

V045230300978049001	Rédacteur	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/03/2023	01/04/2023
COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Officier d'état civil Etat civil Officier d'état civil sans offre					
	Adjoint administratif	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	20/03/2023	01/05/2023
V045230300978325001	Agent administratif polyvalent chargé d'accueil et d'état civil H/F ADMINISTRATIF Sous la responsabilité de la Directrice générale des services, vous assurez l'accueil physique et téléphonique du public en mairie et au sein de l'agence postale communale, la gestion de l'état civil ainsi que des missions administratives polyvalentes. Missions Activités principales o Accueil physique et téléphonique : - Accueillir et renseigner le public sur place ou par téléphone, - Orienter le public et les appels vers les services ou organismes compétents, - Renseigner sur le fonctionnement et l'organisation de la collectivité, - Identifier et gérer la demande en fonction de son degré d'urgence, - Noter et transmettre les messages aux différents services en recueillant les informations essentielles (identité, coordonnées, objet). o Agence postale communale : - Accueillir et faire découvrir l'ensemble des services proposés : o services postaux : affranchissement, produits postaux, remise des instances, o services financiers : remise d'espèces, orientation des clients vers les conseillers financiers pour les produits financiers élaborés, - Gérer l'agence postale communale : tenue des opérations comptables quotidiennes, mise à jour de la communication commerciale, mise en place des produits de vente, communication avec le bureau de poste du territoire. o Etat civil : - Constituer les dossiers liés à l'état civil : naissances, reconnaissances, changement de nom, mariages, décès, PACS, actes demandés par les usagers et les officiers publics, - Répondre aux courriers des usagers, mentions, livrets de familles, légalisations de signature et certificats de vie, - Gérer les dossiers de recensement militaire, - Inscrire des citoyens sur la liste électorale, - Délivrer les autorisations de sortie du territoire, - Effectuer le recensement militaire, - Préparer les parrainages civils, - Assurer la bonne tenue des registres d'état civil. o Administration générale : - Assurer la gestion du courrier entrant (réception, enregistrement, diffusion) et sortant (affranchissement), - Trier et diffuser les courriers électroniques au bon interlocuteur, les enregistrer au sein du courrier arrivé le échéant, - Traiter les demandes de mise à disposition de salles et de matériel (particuliers et associations), - Procéder à l'affichage réglementaire, - Centraliser les commandes de fournitures bureau et gérer le stock, - Rédiger des arrêtés divers : autorisations de travaux, débits de boissons... Activités annexes o Aide au recensement de la population, o Suppléance " action sociale " et " urbanisme " en l'absence des agents spécifiquement dédiés, o Réalisation de missions administratives diverses. avec offre O045230300978325 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300978325-agent-administratif-polyvalent-charge-accueil-etat-civil-h-f/2					
V045230300978625001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/03/2023	01/04/2023
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45					

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR

Berger
Levrault

LOIRET	Agent d'exploitation du Canal d'Orléans - COMBREUX (6530) Pôle aménagement durable L'agent d'exploitation est chargé de réaliser les travaux relatifs à l'entretien et l'exploitation du Canal d'Orléans. Il assure ses missions en veillant à la qualité du service, à la sécurité des usagers ainsi qu'à la sienne. Il participe aux manoeuvres hydrauliques dans le cadre de procédures liées au fonctionnement des ouvrages hydrauliques. Il est rattaché au Responsable d'exploitation du Canal d'Orléans au sein du Service Canaux et Environnement de la Direction des Bâtiments, Canaux et Environnement du Pôle Aménagement Durable. sans offre				
	V045230300978843001	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING (AME)	Agent d'accueil et de surveillance du Musée MUSEE GIRODET Agent d'accueil et de surveillance du Musée (Montargis), placé sous la responsabilité du chef d'établissement, en collaboration avec la conservation et le service des publics Missions principales : Assurer la sécurité des personnes (visiteurs, personnels, intervenants extérieurs) et la sûreté des biens (collections, bâtiment Garantir les conditions d'accueil et veiller au respect du règlement intérieur de l'établissement et des consignes de sécurité. sans offre			
MÉTROPOLÉ D'ORLÉANS	V045230300978970001	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe, Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
	Chargé de l'instruction assainissement des autorisations d'urbanisme et de l'accompagnement eaux pluviales H/F AC avec offre O045230300978970 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230300978970-charge-instruction-assainissement-autorisations-urbanisme-accompagnement-eaux-pluviales-h-f/2				
COMMUNE DE GIDY	V045230300978973001	Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire
	ATSEM (h/f) agent exerçant les fonctions d'ATSEM sans offre				

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le 23/03/2023

ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le



ID : 045-284500261-20230321-ARR2023_71-AR